

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :** Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle, à l'attention de M. Grégory DEPRET, 77, rue Jules Verne BP 168, F - 62253 Henin-beaumont cedex, Tél : +33 321080636, Fax : +33 321080639

Code d'identification national : 25620416500011

**Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir d'adjudicateur : <http://www.smt-artois-gohelle.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Accès électronique à l'information (URL) :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2016\\_xJ4sYOD--D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_xJ4sYOD--D)

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle, , à l'attention de M. Thierry FOUBERT, 77 rue Jules Verne, F - 62253 Henin-beaumont, Tél : +33 321080636, Email : [tfoubert@smtag.fr](mailto:tfoubert@smtag.fr), Fax : +33 321080639

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle, , à l'attention de M. Jérémy BERGER, 77 rue Jules Verne, F - 62253 Henin-beaumont, Tél : +33 321080636, Email : [jberger@smtag.fr](mailto:jberger@smtag.fr), Fax : +33 321080639, URL :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2016\\_xJ4sYOD--D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_xJ4sYOD--D)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.3) Activité principale :** Autre : Transport.

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) Description

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Construction d'un dépôt de bus et de locaux administratifs et de maintenance selon une démarche environnementale à Grenay

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :** Travaux

Exécution

Lieu principal d'exécution : L'exécution se déroulera sur le site de Grenay, 62160 Grenay

Code NUTS : FR302

**II.1.3) L'avis implique :** un marché public

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats :** Le marché concerne la construction d'un dépôt de bus, de locaux administratifs et de maintenance selon une démarche environnementale à Grenay. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées au cahier des clauses techniques particulières.

**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) :** 45213314

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

**II.1.8) Division en lots :** Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** Non

#### II.2) Quantité ou étendue du marché

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :** La présente consultation est réparti en 8 lots.**II.2.2) Informations sur les options**

Options : Non

#### II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 18 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

## Informations sur les lots

### Lot N°1

Intitulé : Lot 1 : VRD - Clotures - Espaces verts (Station carburant)

- 1) Description succincte : Le présent lot concerne : le terrassements, les voiries & cheminements piétonniers, la signalisation horizontale et verticale, les ouvrages divers, l'assainissement, les réseaux divers, la métallerie, les espaces verts
- 2) Classification CPV : 45112500, 45112710
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

### Lot N°2

Intitulé : Lot 2 : Gros oeuvre étendu : Gros oeuvre - Fondation - Charpente métallique - Ossature bois - Couverture - Bardage - Menuiseries extérieures - Serrureries métalliques

- 1) Description succincte : Le lot n°2 comprend les prestations suivantes : Gros oeuvre - Fondation - Charpente métallique - Ossature bois - Couverture - Bardage - Menuiseries extérieures - Serrureries métalliques. Le projet s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale Objectif passiv haus Le niveau d'étanchéité à l'air visée est égale à .6vol/h. Cette valeur sera justifiée par des tests d'infiltrométrie à la charge du lot 2 selon le CCTP.
- 2) Classification CPV : 45262210, 45420000
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

### Lot N°3

Intitulé : Lot 3 : Parachèvement intérieur : Cloisons - Plafonds - Menuiseries intérieures

- 1) Description succincte : Le présent lot comprend la mise en place de cloisons, de plafonds. Il comprend aussi la mise en place de portes, l'aménagement du hall et de la zone administration.
- 2) Classification CPV : 45421141, 45421000
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

### Lot N°4

Intitulé : Lot 4 : Finition : Sol et dur - Peinture - Revêtement

- 1) Description succincte : Le présent lot concerne la mise en place d'une chape flottante par mortier de scellement. Il concerne la mise en peinture du bâtiment. Les travaux consistent aussi à mettre en place du carrelage et du linoleum dans plusieurs parties des locaux.
- 2) Classification CPV : 45261400, 45442100
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

### Lot N°5

Intitulé : Lot 5 : Electricité

- 1) Description succincte : Les travaux relatifs à ce lot comprennent essentiellement :
  - Travaux préliminaire,
  - L'étanchéité à l'air
  - L'alimentation réseau Normal,
  - Compensation de l'énergie réactive,
  - L'alimentation réseau Ondulé,
  - Le réseau terre,
  - La protection contre la foudre

- Le tableau général basse tension,
- Le coffret extérieur pour GE mobile,
- Le Tableau général sécurité,
- Les tableaux divisionnaires,
- Le tableau onduleur,
- Les coffrets de prises de courants,
- Les arrêts d'urgence,
- Les cheminements,
- Le dimensionnement et nature des câbles,
- Les installations d'éclairage normal,
- Les installations d'éclairage de sécurité,
- Les équipements de petits appareillages,
- Les détecteurs de présence/luminosité,
- Les alimentations spécifiques,
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques,
- Le traceur électrique antigel,
- Le chauffage électrique,
- Le rafraichissement naturel de l'atelier maintenance,
- Les installations d'alarme incendie,
- Le système d'extinction automatique,
- Le réseau voix - données - images (VDI)
- La téléphonie IP,
- Les installations d'alarme intrusion,
- La sonorisation,
- La vidéophonie,
- La vidéosurveillance,
- La réception TV/FM,
- Contrôle d'accès,
- La sonorisation,
- La gestion des compteurs électriques.

Nota bënë : Cette liste n'est pas limitative.

2) Classification CPV : 45311200

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

## **Lot N°6**

Intitulé : Lot 6 : Chauffage - Plomberie

1) Description succincte : Les travaux à la charge du présent lot sont les suivants:

- Production de chaleur et d'ECS par chaufferie bois à granulé avec 3 chaudières et leurs silos textiles associés
- Chauffage des locaux administratif par panneau rayonnant à eau chaude
- Ventilation mécanique pour les locaux administratifs par centrale de traitement d'air double flux avec récupération d'énergie par échangeur à plaques avec batteries de pré et de réchauffage et prise d'air neuf par puits canadien.
- Ventilation mécanique pour les vestiaires par centrale de traitement d'air double flux avec récupération d'énergie par échangeur à plaques avec batteries de pré et de réchauffage
- Chauffage des ateliers par aérotherme en recyclage. Ventilation mécanique pour l'atelier par centrale de traitement d'air et aérotherme en prise d'air neuf en compensation de l'extraction des gaz d'échappement.
- Extraction des gaz d'échappement par système coulissant sur rails et enrouleurs fixes
- Les locaux du personnel en atelier seront chauffés par panneaux rayonnants et dotés d'une ventilation mécanique par centrale de traitement d'air double flux avec récupération d'énergie avec batterie de préchauffage.
- Ventilation mécanique spécifique pour les locaux batterie, compresseur et produit inflammable,
- Les locaux techniques en atelier (type magasin..) seront ventilés par installation double flux. Le chauffage sera réalisé par aérothermes à eau chaude en recyclage total.

- La salle informatique sera équipée de deux armoires de climatisation à détente directe en redondance sur le mode N+1
- Climatisation du local serveur par dispositif de type split système
- Parc de stationnement : ventilation naturelle (hors lot)
- Le désenfumage mécanique du vestiaire H par amenée d'air naturelle et extraction mécanique. Le CCTP du présent lot poursuit la description des prestations.

2) Classification CPV : 45330000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

#### **Lot N°7**

Intitulé : Lot 7 : Ascenseur

1) Description succincte : Les travaux consistent à installer un ascenseur de 630Kg vitré dans un pylone vitré. Le CCTP du lot n°8 décrit précisément les prestations.

2) Classification CPV : 45313100

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

#### **Lot N°8**

Intitulé : Lot 8 : Equipement

1) Description succincte : Les candidats doivent fournir les équipements indiqués dans le CCTP du lot n°8.

Il s'agit d'un banc de freinage avec les commandes permettant l'étalonnage, ainsi que des capteurs de pression.

2) Classification CPV : 34328100

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots : Le planning d'exécution détaillé délivré dans les pièces du marché peut être optimisé conformément au critère de sélection des offres.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions relatives au contrat**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés** : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché sera constituée (augmenté le cas échéant du montant des avenants). Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50.000 euro(s).HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix.

Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant initial du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché.

#### **III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglent** : Ce marché est financé par les fonds publics du SMT Artois Gohelle (ressources propres) au titre du budget d'investissement. Les prestations du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité public.

Les demandes de paiement seront présentées conformément à l'article 13.1 du C.C.A.G.-Travaux.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euro(s). Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

### **III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

En application de l'article 51 VI du code des marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour un même lot plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

### **III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**

#### **III.2) Conditions de participation**

##### **III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Une lettre de candidature (ou formulaire Dc1).

-La déclaration du candidat (Dc2).

En cas de groupement, si la lettre de candidature est signée par le seul mandataire, les mandats des cotraitants donnés au mandataire seront obligatoirement signés en original et joints à la candidature.

les pouvoirs de la(les) personne(s) habilitée(s) à engager la société.

les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;
- l'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC établis par le Ministère de l'économie. Dans cette hypothèse, le Dc1 remplace les déclarations et attestations énumérées ci-dessus.

L'ensemble de ces pièces doit être fourni par chaque co-traitant en cas de groupement. Conformément à l'article 45 du code des marchés publics, pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

##### **III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

##### **III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

##### **III.2.4) Marchés réservés : Non**

## SECTION IV : PROCEDURE

### IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

### IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

### IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 16SM05

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30/03/2016 à 12 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Les pièces du marché sont disponibles gratuitement sur achat public.com via le lien suivant : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2016\\_xJ4sYOD--D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_xJ4sYOD--D)

Le numéro du marché est le 16SM05.

Si les candidats remettent un dossier en version papier. Le dossier devra contenir deux exemplaires (un exemplaire papier et un exemplaire CD ou clé usb). A défaut de contenir ces deux exemplaires, l'offre du candidat ne sera pas analysée. Cette dernière sera déclarée irrégulière.

Le SMT Artois Gohelle dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics. Le(s) titulaire(s) des 6 premiers lots devront réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

### VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée, 59800 Lille, . Tél : +33 320631300. E-mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr). Fax : +33 320631347. URL : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

### VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée, 59800 Lille, . Tél : +33 320631300. E-mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr). Fax : +33 320631347. URL : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 février 2016